

## PERSPECTIVES - LETTRES DE L'INSPECTION PÉDAGOGIQUE RÉGIONALE EN ARTS PLASTIQUES

*Lundi 11 mai 2020*

### Crise coronavirus et continuité pédagogique en arts plastiques

#### **Lettre 10 – Distanciel/Présentiel : comment construire et travailler dans le cadre de la reprise en classe de la scolarité obligatoire ?**

Chères et chers collègues,

Je vous adresse mes meilleures pensées et mes encouragements pour cette nouvelle étape de la reprise en classe, que nous avons à mettre en place de façon souple et progressive, dans une forme adaptée et sécurisée.

La situation particulière du travail à distance a permis aux professeurs d'arts plastiques, ainsi que le souligne l'Inspection Générale de l'Éducation du Sport et de la Recherche dans une dernière fiche d'accompagnement, de faire preuve d'une inventivité remarquable, permettant aux élèves d'entretenir le lien avec les arts, la pratique et les apprentissages.

Si l'inquiétude à affronter ce nouveau défi du retour en classe après ce long temps de confinement souvent déréalisant et anxiogène est légitime, nous pouvons nous appuyer sur cet atout des nombreuses propositions et ressources déjà construites et publiées sur le site pédagogique académique, pour poursuivre la réflexion sur la nécessaire adaptation à la situation.

La continuité pédagogique aura permis de mettre en avant, par un usage du numérique à la fois pratique et inventif au service des apprentissages, de nouvelles formes et outils permettant à distance de maintenir le lien avec les élèves. Cette expérience du distanciel est à concevoir comme une palette de possibles dont les enseignants peuvent jouer pour enrichir le présentiel face aux élèves.

Ce capital de propositions est un atout pour aborder la période de déconfinement ; il doit permettre de poursuivre le lien entretenu à distance avec les élèves ces dernières semaines, en l'enrichissant d'activités en présentiel qui soient compatibles avec les exigences du protocole sanitaire.

## **Textes réglementaires de la reprise scolaire**

Des protocoles sanitaires sont fixés pour la reprise de la scolarité dans les écoles et les établissements :

<https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546>

Une circulaire relative à la réouverture des écoles et des établissements est publiée :

<https://www.education.gouv.fr/circulaire-relative-la-reouverture-des-ecoles-et-etablissements-et-auxconditions-de-poursuite-des-303552>

Ces textes forment le cadre strict, sanitaire et réglementaire, de la reprise scolaire

## **Accompagnement national et académique**

**Cet ensemble des textes réglementaires est complété par des fiches d'accompagnement consultables sur éducol :**

<https://eduscol.education.fr/cid151499/reouverture-des-ecoles.html>

J'attire plus particulièrement votre attention, à la lecture de la fiche d'accompagnement pour les enseignements artistiques, sur les points suivants :

- L'un des trois principes est de mobiliser toute la souplesse des programmes des EA pour s'adapter à la nature asynchrone et protéiforme de la reprise.
- Les EA ne se travaillent pas de manière cumulative, mais par réitération de pratiques, de notions, de savoirs et de compétences progressivement approfondis, complexifiés, mis en réseaux et étayés ; en conséquence, les professeurs sont constamment en responsabilité pour décider des parcours de formation qu'ils proposent aux élèves à partir du cadre curriculaire et du contrat que forment les programmes.
- En conséquence, une autre priorité est celle d'engager les professeurs à développer des démarches adaptées à la situation de leurs élèves, aux conditions locales, dans une approche souple, attentive et évolutive quant aux techniques mises en œuvre, aux connaissances mobilisées, aux compétences développées. Les compétences travaillées des programmes pour chaque cycle sont à considérer comme le cadre de référence.

**Je vous invite à prendre également connaissance d'une nouvelle fiche d'accompagnement par l'Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche : « Repères concernant les pratiques artistiques dans le cadre des protocoles sanitaires de la reprise de la scolarité obligatoire », document consultable en pièce jointe de cette lettre.**

Si les pratiques artistiques sont habituellement au cœur de l'enseignement des arts plastiques dispensé à l'école, au collège et au lycée, le contexte sanitaire de la « reprise » engage à interroger leurs spécificités éclairées par les protocoles généraux rappelés ci-dessus. Ce

document concernant plus spécifiquement les pratiques artistiques dans le cadre des protocoles sanitaires de la reprise de la scolarité obligatoire pose pour les arts plastiques un ensemble de principes qui devront être rigoureusement respectés dès lors qu'une pratique artistique est engagée, plusieurs d'entre eux pouvant amener les professeurs à ne pas mener certaines pratiques d'ici la fin de l'année scolaire.

L'ensemble de ces fiches d'accompagnement pose un cadre de référence permettant aux professeurs, dans la diversité des situations scolaires, d'apprécier l'opportunité de mener des pratiques artistiques même en présence d'un nombre réduit d'élèves, voire de décider d'en éviter certaines d'ici la fin de l'année scolaire.

### **Méthodologie et pistes de réflexion pour le retour en classe au collège**

Pour vous accompagner dans cette nouvelle étape, vous trouverez en annexe et pièce jointe de cette lettre, un nouveau document intitulé « Proposition d'une méthodologie et de pistes de réflexion pour le retour en classe au collège ».

Ce document est construit en deux parties : la première propose des conseils méthodologiques, la seconde présente des pistes de travail, avec des ressources pédagogiques à adapter et d'autres nouvellement construites, pour poursuivre dans ce cadre particulier du retour en classe et de l'articulation entre distanciel et présentiel, le développement des compétences en se référant aux trois composantes de l'enseignement.

La réflexion sur la continuité pédagogique aura permis de peindre un certain paysage académique disciplinaire : démarche pas à pas, recherche de sens avec des questions à chaque fois définies et articulées à la production de ressources ciblées. L'accompagnement mis en place a resserré des liens, multiplié les échanges, stimulé le travail collaboratif.

Le regard et l'analyse que nous pourrons porter avec recul sur l'ensemble des ressources publiées, à relire, explorer, s'approprier, développer, adapter..., sont à considérer comme un point d'appui fort pour la réflexion future et la poursuite du travail collaboratif. Ils permettent d'envisager la rentrée de septembre avec de nouvelles perspectives adaptables et enrichies de travail.

Récapituler à ce jour le corpus des dix lettres de l'inspection et des ressources associées, parues dans le cadre de l'accompagnement et de la continuité pédagogique du 16 mars au 11 mai 2020, permet de commencer à en mesurer l'ampleur et la richesse. Vous trouverez ce récapitulatif en complément et pièce jointe de cette lettre.

Je remercie à nouveau plus particulièrement les pilotes, animateurs, webmestre et IAN engagés dans les groupes de travail pour leur réactivité et travail remarquables dans des temps souvent très contraints. Je remercie également tous les contributeurs aux productions de ressources et à la réflexion collective. Ils ont ma gratitude et celle des nombreux collègues de l'académie qui ont souhaité nous en faire retour.

Ainsi qu'annoncé précédemment, cette dixième lettre de l'inspection vient clore la démarche initiée de la publication de lettres thématiques de l'inspection, associées pour chacune à des ressources spécifiques. La publication de lettres se poursuivra désormais sur un rythme différent et dans un format plus habituel, selon les éventuels besoins et évolutions à venir. Les nouvelles ressources à paraître seront communiquées par courriels et listes de diffusion.

Nous avons été, pour la meilleure part du confinement, interpellés par des voix de philosophes, de chercheurs en éducation, d'artistes..., et par moments traversés d'un substrat mental d'œuvres d'art, d'écrits littéraires ou poétiques. Je me permets ainsi de partager avec vous un regard sur cette œuvre de Gina Pane, *Situation-idéale : terre – artiste - ciel*, de 1969<sup>1</sup>.

Dans sa modestie et sa force, dans l'évocation d'une « sève du vivant », celle du corps de l'artiste debout entre terre et ciel, cette œuvre nous renvoie à des questionnements et à des enjeux forts, en résonance avec la situation actuelle et ses interrogations pour le futur. Elle nous interpelle sur cette nécessité, sur cet essentiel : préserver et nourrir la place du vivant de la création en chacun de nous, en chacun de nos élèves.

L'enseignement des arts plastiques, dans sa pluralité et son ouverture, dans un mouvement réflexif permanent entre matérialité et abstraction, concret et poétique, y contribue pleinement.

Avec toute mon attention,

Bien cordialement,

Gaëlle Jumelais-David  
Inspectrice d'Académie  
Inspectrice Pédagogique Régionale

---

<sup>1</sup> Gina Pane, *Situation-idéale : terre – artiste - ciel*, 1969, photographie couleur contrecollée sur bois peint, annotée par l'artiste, 51,8 x 68 cm, collection du Frac des Pays de la Loire.

Extrait du petit journal de l'exposition Gina Pane « Situation idéale » ; exposition en 2009 du Musée des Beaux-Arts de Nantes en partenariat avec le Frac des Pays de la Loire au Hangar à bananes à Nantes : « *Debout sur la crête d'un sol labouré, les mains dans les poches et les pieds fermement ancrés au sol, Gina Pane regarde droit devant elle. En se découpant sur la ligne d'horizon, son corps dessine une ligne verticale perpendiculaire aux surfaces horizontales formées par le bleu du ciel et le brun de la terre. D'une grande épure formelle, cette image, présentée seule et non en panneau de plusieurs photographies comme les autres actions, peut-être lue comme le programme qui sous-tend toute l'œuvre de Gina Pane. Le corps, solidement relié à la terre, se dresse de toute sa hauteur dans l'éther. Médiatrice entre le monde terrestre et le royaume céleste, l'artiste occupe une position privilégiée d'intermédiaire, de passeur cherchant à réconcilier le sensible et l'intelligible, le matériel et le spirituel, le corps et l'âme, interprétation confortée par le sous-titre.* »